

Conditions générales SWISS Cartes Cadeaux Vol.

1. Objet

La possession d'une carte de crédit Miles & More (ci-après «carte de crédit SWISS Miles & More») active telle qu'indiquée au point 2, émise par Swisscard AECS AG (ci-après «Swisscard») en collaboration avec Swiss International Air Lines SA (ci-après «SWISS») permet au titulaire de la carte principale (ci-après «titulaire de carte») de bénéficier de certaines prestations proposées par des tiers.

L'une de ces prestations actuellement proposée aux titulaires de carte est la possibilité d'acquérir des SWISS Cartes Cadeaux Vol pouvant être utilisées comme moyen de paiement complémentaire lors de la réservation de vols SWISS (opérés par SWISS), aux conditions définies ci-après.

2. Clients autorisés

Sont autorisés à bénéficier d'une SWISS Carte Cadeau Vol les titulaires d'un bundle actif:

SWISS Miles & More Classic Plus (y compris le ValuePack)

SWISS Miles & More Gold Plus (y compris le ValuePack)

Swisscard peut modifier les autorisations à tout moment et sans préavis et peut conditionner la remise de SWISS Cartes Cadeaux Vol au règlement des factures de carte de crédit (y compris les cotisations annuelles). La valeur des SWISS Cartes Cadeaux Vol varie selon la carte, le statut Miles & More annoncé par Miles & More à Swisscard et correspond à la cotisation annuelle versée par le titulaire de la carte pour la carte principale (valeur maximale de 300 CHF). Elle est communiquée au titulaire de carte sous une forme appropriée. Les SWISS Cartes Cadeaux Vol sont personnelles et ne peuvent être cédées à des tiers.

3. Remise de la SWISS Carte Cadeau Vol

La SWISS Carte Cadeau Vol est remise une fois par année civile, en général dans les deux (2) mois qui suivent la facturation de la cotisation annuelle relative à la carte indiquée au point 2, par courrier électronique ou postal, selon l'appréciation de Swisscard. L'adresse déterminante est la dernière adresse nominative déclarée par le titulaire de la carte à Swisscard. Les retours pour adresse non-valable ne sont pas traités.

4. Validité de la SWISS Carte Cadeau Vol

Lorsqu'elle est émise, la SWISS Carte Cadeau Vol est pourvue d'une date limite de validité. Cette date limite de validité est de douze (12) mois après la date d'émission. La SWISS Carte Cadeau Vol est valable jusqu'à cette date limite. La validité des SWISS Cartes Cadeaux Vol ne peut être prolongée. Les SWISS Cartes Cadeaux Vol arrivées à échéance ne sont plus valables et sont refusées par le système de réservation de SWISS en cas de tentative d'utilisation.

5. Utilisation de la SWISS Carte Cadeau Vol

Le titulaire de carte peut utiliser une SWISS Carte Cadeau Vol comme moyen de paiement complémentaire lors de la réservation de vols SWISS (opéré par SWISS), aux conditions suivantes:

- La réservation du vol doit s'effectuer exclusivement en ligne sur le site de SWISS (swiss.com).
- Le billet d'avion pour lequel la SWISS Carte Cadeau Vol est utilisée correspond à un vol à régler en francs suisses.
- Le billet d'avion pour lequel la SWISS Carte Cadeau Vol est utilisée est établi au nom du titulaire de carte.
- Le prix minimum du billet d'avion incluant tous les impôts, taxes, frais et autres coûts facturés par SWISS s'élève à 999 CHF.
- L'aller et le retour doivent avoir lieu avant la date d'expiration de la SWISS Carte Cadeau Vol.
- Le paiement du montant restant après déduction de la SWISS Carte Cadeau Vol doit être intégralement réglé par une carte de crédit SWISS Miles & More indiquée au point 2.

Une seule SWISS Carte Cadeau Vol peut être utilisée par billet d'avion. La SWISS Carte Cadeau Vol ne peut pas être cumulée à d'autres réductions ni fractionnée. La SWISS Carte Cadeau Vol ne peut pas être payée en espèces.

6. Perte et remboursement

Ni SWISS, ni Swisscard ne sauront être tenus responsables de la perte ou de l'utilisation frauduleuse par des tiers des SWISS Cartes Cadeaux Vol ou des informations qu'elles contiennent. Aucune SWISS Carte Cadeau Vol ne sera établie en remplacement. Les prétentions du titulaire de carte en cas de modification, de non-utilisation ou d'annulation de billets d'avion, ainsi que les éventuels frais de traitement à régler, s'apprécient en fonction des conditions de transport en vigueur chez SWISS et peuvent varier selon la classe du billet et le vol, voire être totalement exclues. Le titulaire de carte ne peut prétendre à une nouvelle SWISS Carte Cadeau Vol. SWISS lui remboursera tout au plus le montant restant réglé par la carte de crédit SWISS Miles & More selon le point 5, le cas échéant sous la forme d'un bon à valoir sur un prochain vol de SWISS. Les éventuelles prétentions d'assurance du titulaire de carte et d'autres personnes assurées (p. ex. dans le cadre d'une assurance annulation de voyage) demeurent réservées.

7. Communication et service clientèle

Les questions et les réclamations relatives à l'émission et à l'envoi des SWISS Cartes Cadeaux Vol sont traitées par Swisscard lors de la gestion des cartes. Vous trouverez davantage d'informations sur le site Internet www.miles-and-more-cards.ch

Les questions et les réclamations portant sur l'utilisation des SWISS Cartes Cadeaux Vol (y compris les modifications de réservation et les annulations) sont traitées par SWISS.

8. Échange de données

Le titulaire de la carte prend acte du fait et reconnaît que SWISS, Swisscard et d'autres personnes participant à la promotion des SWISS Cartes Cadeaux Vol, à leur remise et à leur utilisation (y compris le reporting des SWISS Cartes Cadeaux Vol remises ou utilisées), ont la possibilité ou l'obligation d'échanger entre eux des données relatives au titulaire de la carte. Il libère en ce sens chaque partie de toute obligation de confidentialité.

9. Modifications

Les présentes conditions générales sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis. Les conditions générales actuelles sont publiées sur Internet à l'adresse www.miles-and-more-cards.ch.

10. Dispositions complémentaires (y compris droit applicable et for)

Les rapports contractuels soumis aux présentes Conditions Générales sont régis par le droit suisse, à l'exclusion des règles de conflit de lois.

Le for exclusif pour toute procédure, ainsi que le lieu d'exécution et le for de poursuite pour les clients non domiciliés en Suisse, est Horgen. L'émettrice des SWISS Cartes Cadeaux Vol peut toutefois faire valoir ses droits devant d'autres autorités compétentes. Demeurent réservées les dispositions impératives du droit suisse.